

LES ANNONCES SONT RECUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Pavillon, 21 et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place
de la Bourse, 8.
ABONNEMENTS :
E.-du-Rh. et départes. 3 mois 6 mois 1 an
Membres honoraires. 3 fr. 15 fr. 28 fr.
France et Colonies. 9 fr. 17 fr. 32 fr.
Etranger. 12 fr. 22 fr. 40 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Jaudi 17 Octobre 1918
REDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-30. - Rédaction 2-72 33-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
45^e ANNEE - 10 cent. - N° 45.299

TRIBUNE LIBRE

Pour la Doctrine intégrale

Les choses les plus simples gagnent à être répétées à satiété. Il est fort heureux, d'autre part, que dame Censure, peu démocratique, peu socialiste par nature, n'ait pas cru devoir, encore, mettre son vilain nez dans nos études sociales préférées.

Ainsi, bien que nous vivions sous le régime de l'union sacrée, si habilement exploitée, à leur seul profit, par les réactionnaires, par tous les éléments fangeux de la religion combattive de notre beau pays de France, il va nous être permis, entre républicains et socialistes, d'échanger quelques vues d'ensemble à propos d'une question capitale pour une démocratie en évolution, l'affranchissement des esprits et, par conséquent, la libération des classes opprimées.

Un pareil sujet prend un caractère de vive actualité à la veille de ce renouveau social que tout le monde pressent pour une époque très prochaine. Vous entendez bien, en effet, que après la guerre, après la victoire triomphale du droit, de la saine raison, il y aura quelque chose de changé chez nous ! Point de temps à perdre !

Sur tous les fronts, avec un courage qui tient du prodige, nos héros écrivent avec leur sang, au prix d'indélicables souffrances, la plus merveilleuse page de l'histoire de l'humanité. C'est bien la moindre des choses que nous aurais, à l'arrière, en toute sécurité, nous préparons les cadres des lendemains de vie heureuse, féconde.

Il faut qu'à leur retour dans la patrie reconquise ils trouvent la voie du progrès social rapide, effectif, nettement tracée. Ils compléteront l'œuvre ébauchée, n'en doutons pas.

Tout se tient dans le progrès social. La liberté des individus, la liberté des corps marche de pair avec la liberté de la pensée. Qui donc oublierait la pression du patronat s'exerçant sur les salariés par la surveillance cynique des contremaîtres autour des bureaux de vote ?

Qui donc ignore que dans les services publics, hôpitaux ou Bureaux de Bienfaisance non encore laïcisés, les malheureux sont parfois obligés, suprême insulte à leur misère, de témoigner de sentiments religieux, vrais ou faux, s'ils veulent entrer dans les bonnes grâces de ceux qui les entourent ?

Tout cela est odieux, évidemment, mais c'est tout de même exact, et il faut que cela cesse ! Le premier des droits humains est de penser, de parler librement. C'est de la pensée de tous que peut se dégager la vérité de bon sens social capable de régénérer le monde.

Il faut donc, tout d'abord, conquérir largement ce droit pour les timides, les faibles, plus encore pour l'enfance, assurer ainsi à tous une vie, un avenir affranchis des oppressions politiques, sociales, religieuses.

Avons-nous apporté toujours à cette œuvre d'émancipation toute l'assiduité, tous les efforts vigoureux qui eussent été nécessaires ? Nous sommes enclins à gémir, à nous plaindre plutôt qu'à agir. La plainte c'est l'arme des faibles. N'en abusons pas.

Et voilà notre démocratie, d'ailleurs si fine, si intelligente, écrasée par la ridicule société capitaliste basée sur la propriété individuelle et le salariat, voilà notre démocratie qui dans son ensemble ne s'est pas encore démenée par quel système plus logique, plus avantageux à tous elle pourrait remplacer l'édifice social actuel vermoulu, odieux, branlant et qui, sans la victoire, nous aurait entraînés dans l'inévitable catastrophe.

Innombrables les salariés, les petits bourgeois, petits commerçants, les besogneux auxquels les journaux patronaux, les diverses gazettes de socialistes ont simplement à dire : « Le collectivisme c'est l'utopie, le collectivisme c'est le danger... » Et ces lamentables cohortes de malheureux, sans chercher à connaître la doctrine libératrice, sans essayer de juger par elles-mêmes, ont repris leur marche dans le cycle fermé de l'infortune, se répétant l'impardonnable leitmotiv « les collectivistes sont des ré-

veurs, le collectivisme c'est le danger ».

Il est temps encore de réagir contre notre propre indolence. Il est temps, à condition que nos moyens, nos forces vives ne soient plus gaspillés en gestes vains, en paroles inutiles, oiseuses.

C'est ainsi que je suis douloureusement impressionné à la lecture du compte rendu des séances du Congrès National du parti socialiste unifié, tenu à Paris ces jours derniers.

Certes, le vieil indiscipliné de naissance que je suis ne se peut adapter à une organisation, mais si j'appartiens pas au parti unifié j'ai toujours pensé, je crois encore qu'il vous parviendrait à la destruction du système capitaliste bourgeois à la suppression du salariat et de la propriété individuelle, et dans ce but de clair bon sens je me tiens très rapproché des unifiés souhaitant leur succès.

Or, les assés annuelles du parti ont été marquées, dès le début, par des discussions, des querelles après où les questions de second plan, peut-être de personnalités, jouèrent le plus grand rôle. Il semble que le premier soin du parti devrait être de maintenir l'union facile, confiante entre ses divers membres ; son autorité s'accroîtrait d'un pareil résultat obtenu.

Il ne suffit pas, au surplus, quoique cela soit déjà très bien, que la majorité du Congrès ait consenti tout ce qui est nécessaire pour la défense nationale, il ne suffit pas que cette majorité ait décidé de continuer la lutte de classe, encore serait-il habile de faire connaître aux innombrables défenseurs inconscients de la société actuelle qu'ils ont tout à gagner, que tous et chacun de nous, individuellement, nous avons à gagner à sa destruction.

Ce serait la œuvre de propagande d'une extrême utilité qui enlèverait à la lutte de classe, dans la classe bourgeoise, la plus grande partie de ses moyens de résistance.

Or, le parti unifié possède dans son sein les propagandistes les plus convaincus, les orateurs les plus habiles. Qu'il en use pour la doctrine intégrale.

D' Flaissières

La Bataille continue dans les Flandres

LILLE, TOURCOING ET ROUBAIX SONT ÉTROITEMENT ENSERMÉS

Les Allemands évacuent la Belgique

Washington, 16 Octobre.
Les rapports venant de toutes les parties des Etats-Unis montrent que les souscriptions pour l'impression de la Liberté ont été très fortement encouragées par la réponse, sans équivoque du président Wilson.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 16 Octobre.
L'offensive des armées alliées en Belgique, dont j'indiquais hier les possibilités prochaines, se poursuit avec un succès complet, malgré le mauvais temps. La région Lille-Tourcoing est largement dépassée au Nord et le débordement se fait sentir au Sud.

Sous l'effet de cette pression, la situation de l'ennemi apparaît de plus en plus précaire. A Theure où j'écris, on signale l'arrivée de nos avant-gardes dans les faubourgs de Lille.

Le jour prochain sans doute où le Boche devra lâcher ce morceau, il sera condamné à une retraite générale sur toute l'étendue de son front. Il semble même que cette retraite est déjà commencée. On signale, à l'arrière des lignes allemandes, un encombrement de convois sur toutes les routes et voies ferrées que notre aviation bombarde et mitraille sans trêve.

Je crois pouvoir annoncer que nous sommes en route à la veille d'événements heureux et très importants. Ceux-ci, survenant après la réponse du président Wilson à la note allemande, ne laisseront au peuple germanique aucune illusion sur ce qui lui revient, s'il n'a pas le sens et le courage des nécessités où ses fautes l'ont acculé.

MARIUS RICHARD

L'Offensive des Alliés

Communiqué officiel anglais
16 Octobre (après-midi).
Au cours de la nuit, nos patrouilles ont légèrement avancé dans le secteur Douai-Lille. Il n'y a rien d'autre à signaler.

La marche vers Lille
Front britannique, 16 Octobre.
De notre correspondant de guerre accrédité aux armées :
La première journée de l'offensive des Flandres avait été caractérisée par la rupture de la ligne de soutien par rapport à celle que nous avions emportée le mois dernier autour d'Ypres. La seconde journée allait voir commencer par les Alliés l'exploitation du magnifique succès de la veille et l'engagement de la cavalerie marquée à quel point le front allemand avait été perçé et désorganisé.

De cette bataille nous ne voyons, nous, qu'une partie, un tiers, puisque nous suivons les opérations avec une seule des trois armées engagées, l'armée de Plumer. Au train dont marchent les valeureuses troupes britanniques, il y a de quoi occuper un correspondant, mais voilà que nous arrivons à la suite des vainqueurs, dans des régions et dans des villes libérées où les communications avec l'intérieur de la France deviennent difficiles. C'est pourquoi nous prévenons charitablement le public qu'il se pourait maintenant que nos dépêches fussent en retard sur les communiqués. Les communiqués

La libération de Lille et des Ardennes

Lille, Tourcoing, Roubaix, sont étroitement encerclés.
Le résultat de cette manœuvre victorieuse ne saurait tarder. Les Allemands qui résistent énergiquement hier, ne semblent plus en mesure de tenir la même énergie et esquissent déjà un commencement de repli.

Sur les autres secteurs, les progrès des Alliés continuent, les positions acquises hier sont maintenues. A l'est de Valenciennes, il y a une importance tactique que souligne l'énergique résistance ennemie.

Paris, 16 Octobre.
Le correspondant du Matin sur le front britannique, insiste sur la précipitation avec laquelle les Allemands se retirent de Pont-à-Vendin et de Maurchin. Il faut prévoir l'extension de leur retraite et la chute de Lille, dont la défense se rapproche. Le correspondant ajoute que Roulers est moins encombré que Cambrai. L'Allemand bousculé n'ayant pas trouvé le loisir d'y perpétrer ses odieux méfaits. Deux cents habitants étaient restés dans la ville. Ils accueillirent avec transport les libérateurs.

Les bateaux austro-allemands d'Anvers envoyés en Hollande

Amsterdam, 16 Octobre.
Suivant certaines informations, il semble que les autorités allemandes aient l'intention d'envoyer en Hollande, pour y être internés, les navires allemands ou austro-allemands qui trouvent actuellement dans le port d'Anvers. Le vapeur *Main* a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir.

Les Allemands ont pillé Laon

Laon a été honteusement pillé. Tous les meubles de la préfecture ont été volés. Des tableaux ont disparu, on s'est emparé de celui qui a orné le cabinet de travail du général de Heiringen. On ne l'oubliera pas.

Les Boches farent surpris à Roulers

Le commandant français qui entra le premier à Roulers déclara que les prisonniers eux-mêmes signalaient les maisons où des prisonniers allemands avaient été déposés. Les prisonniers eux-mêmes furent chargés de les lever méthodiquement. Le commandant était

Le Bombardement de Dunkerque

Il y a des victimes
Front belge, 16 Octobre.
De notre correspondant de guerre accrédité aux armées :
Hier soir, sans aucune utilité militaire, et sans doute pour se venger lâchement selon leur coutume des durs échecs qu'ils subissent actuellement dans les Flandres, les Allemands ont repris le bombardement de Dunkerque à l'aide de leurs pièces à longue portée.

Il y a eu des victimes civiles.

On se trouve en présence, une fois encore, d'un acte de barbarie nettement caractérisé. Cette nouvelle infamie, qui marque leur rage et leur déception, sera inscrite au grand livre de leur dette.

La Situation s'aggrave en Autriche

Une révolution sanglante en Bohême
Zurich, 16 Octobre.
Des réunions ont eu lieu samedi dernier, à Prague, sur l'initiative du conseil tchécoslovaque, pour protester contre les exportations de denrées alimentaires de Bohême et provoquer la grève générale, dégageant en révolte ouverte : la police prit immédiatement des contre-mesures, mais se voyait impuissante, elle dut faire appel aux troupes. Les rues sont barrées par des soldats armés de mitrailleuses et de grenades. La ville est coupée de toute communication. Le gouvernement menace de réprimer par la force toute nouvelle manifestation.

Zurich, 16 Octobre.
La révolution a éclaté en Bohême. Le centre du mouvement se trouve à Prague, où la grève générale a été proclamée. Toutes les industries chôment. L'état de siège a été proclamé. Les troupes allemandes et hongroises occupent la ville.

Le mouvement s'étend en Moravie, où les usines Skoda chôment. Des scènes révolutionnaires se sont déroulées à Prague. Les Tchèques font preuve d'un courage extraordinaire.

La Paix de la Bulgarie

La détresse économique de la Turquie par suite de la défection bulgare
Berne, 16 Octobre.
La Gazette de Francfort du 15 octobre publie une correspondance de Constantinople indiquant que la défection bulgare a plongé la Turquie dans une profonde détresse, car le ravitaillement de certaines régions ottomanes, et en particulier de Constantinople, ne peut être assuré qu'au moyen des produits agricoles venus en Bulgarie.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Le procès viendrait en janvier ou février
Paris, 16 Octobre.
Les pouvoirs du président M. Poincaré seront plus étendus que ceux du président dans l'affaire Malvy. Dans la conduite de l'instruction, M. Poincaré bénéficiera de prérogatives analogues à celles de M. Bérenger, lors des procès Boulanger, en 1898 et en 1902.

Le dossier de l'affaire ne comprend pas moins de 6.310 pièces, dont 5.000 pour la seule affaire Caillaux. On dit que les magistrats ont commencé l'information, ont missionné de continuer à recueillir les indices, preuves et tous les éléments utiles à cette information, jusqu'à ce que le Sénat ait ordonné qu'il soit procédé à l'arrêt.

On estime que le procès public pourrait venir devant le Sénat, réuni en Cour de justice, vers la fin de janvier prochain ou au commencement de février.

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

La demande de Paix des Empires du Centre

La Réponse du Président Wilson est approuvée dans tous les Pays alliés

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Les députés polonais refusent de siéger

Le Daily News publie la dépêche suivante de Zurich, 15 octobre : « Les députés polonais à la Chambre autrichienne ayant décidé de ne plus paraître au Parlement autrichien, ont quitté Vienne pour Varsovie. »

La Paix de la Bulgarie

La détresse économique de la Turquie par suite de la défection bulgare
Berne, 16 Octobre.
La Gazette de Francfort du 15 octobre publie une correspondance de Constantinople indiquant que la défection bulgare a plongé la Turquie dans une profonde détresse, car le ravitaillement de certaines régions ottomanes, et en particulier de Constantinople, ne peut être assuré qu'au moyen des produits agricoles venus en Bulgarie.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Le procès viendrait en janvier ou février
Paris, 16 Octobre.
Les pouvoirs du président M. Poincaré seront plus étendus que ceux du président dans l'affaire Malvy. Dans la conduite de l'instruction, M. Poincaré bénéficiera de prérogatives analogues à celles de M. Bérenger, lors des procès Boulanger, en 1898 et en 1902.

Le dossier de l'affaire ne comprend pas moins de 6.310 pièces, dont 5.000 pour la seule affaire Caillaux. On dit que les magistrats ont commencé l'information, ont missionné de continuer à recueillir les indices, preuves et tous les éléments utiles à cette information, jusqu'à ce que le Sénat ait ordonné qu'il soit procédé à l'arrêt.

On estime que le procès public pourrait venir devant le Sénat, réuni en Cour de justice, vers la fin de janvier prochain ou au commencement de février.

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Le Kaiser abdiquerait en faveur de son petit-fils

Suivant un lémoignage qui n'est pas dépourvu de valeur, on examinerait actuellement, à Berlin, comment l'empereur peut disparaître sans mettre la dynastie en danger.

Une combinaison qui a des chances sérieuses serait celle-ci : Guillaume II serait remplacé sur le trône par son petit-fils, le prince Guillaume, qui est l'aîné des enfants du kronprinz et qui est âgé de 12 ans.

La régence serait confiée au prince Henri, frère de Guillaume II, dont les

Le peuple allemand veut la paix

On mande de Berlin à la Gazette de Cologne, jeudi dernier, des milliers de lettres se sont mises en grève. Le mouvement s'étendit à un tel point samedi matin, l'arrêt fut général. Des démonstrations, parfois très violentes, en faveur de la paix, eurent lieu dans les rues pendant toute la journée et la nuit de samedi. La foule se rendit devant les habitations du bourgeoisie et des autres bourgeois, demandant la paix, la paix, la paix. Des manifestations violentes eurent lieu devant le palais impérial. Plusieurs des familles statutées des Hohenzollern furent renversées et brisées.

Propos de Guerre

Si le kaiser sait ce que parler veut dire, il doit avoir compris le sens très net de la phrase du président Wilson, relativement à la destruction de « tout pouvoir arbitraire qui peut, par sa seule volonté, troubler la paix du monde ».

Cette simple phrase, qui est une des conditions de la paix, aura certainement plus d'importance pour le sort du monde que toutes les « victoires » allemandes passées et présentes. C'est la condamnation du kaiserisme (kaiser signifie César), c'est la mort du pouvoir absolu, la fin du non plaisir.

L'impérialisme allemand supprimé, l'Europe respire, car il n'y aura plus, à proprement parler, d'impérialisme. L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie sont des monarchies constitutionnelles qui n'ont guère à envier à notre République. Un Français peut aller vivre à Londres, à Rome ou à Madrid sans s'apercevoir qu'il a changé de régime.

Il n'en était pas de même en Allemagne. Tout y était autocratique à plein nez.

Le peuple allemand tout entier, depuis le plus titré gouverneur de province jusqu'au plus modeste étudiant d'Iéna, jusqu'au plus obscur gardien de square, chargé de faire respecter les innombrables *verboten* partout placardés, n'était que le valet d'un seul maître.

L'uniforme militaire en Allemagne n'était pas seulement un uniforme : c'était une livrée, une livrée aux boutons de la maison de Hohenzollern.

Comme le « patron » était puissant et qu'il démenait le paysant, la vatalité obéissait. On dit même qu'il avait l'habitude de sa servitude, ce qui est fort possible. On voit tous les jours des laquais tirer fiévreusement de la maison où ils servent.

Viennent la déconfiture et la ruine et ils sont les premiers à s'assoier dans les beaux fauteuils et à danser le cancan devant les portraits de famille qu'ils épousèrent longtemps de main plumeau respectueux, heureux encore quand ils n'offrent pas aux huissiers venant pour saisir le meilleur porto de l'office.

Le jour, pas très éloigné, où le maître de maison déménagera, vous verrez ce qu'il restera de fameux culte du peuple allemand pour son kaiser.

ANDRÉ NEGIS

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Le Change français monte à Genève

Genève, 16 Octobre.
A la séance de la Bourse des changes lundi, la devise française est montée d'un seul coup de 2 fr. 45, arrivant ainsi à 92 fr.

Communiqué officiel

Paris, 16 Octobre.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Nous avons, au cours de la nuit, réalisé une légère progression au nord de Sissonne.

Au nord d'Asfeld, nous avons arrêté une violente contre-attaque, appuyée par une nombreuse artillerie, dans la région de Saint-Germainmont.

Au sud-ouest de Rethel, nous avons pris le village d'Acy.

Communiqué officiel

Paris, 16 Octobre.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Nous avons, au cours de la nuit, réalisé une légère progression au nord de Sissonne.

Au nord d'Asfeld, nous avons arrêté une violente contre-attaque, appuyée par une nombreuse artillerie, dans la région de Saint-Germainmont.

Au sud-ouest de Rethel, nous avons pris le village d'Acy.

Communiqué officiel

Paris, 16 Octobre.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Nous avons, au cours de la nuit, réalisé une légère progression au nord de Sissonne.

Au nord d'Asfeld, nous avons arrêté une violente contre-attaque, appuyée par une nombreuse artillerie, dans la région de Saint-Germainmont.

Au sud-ouest de Rethel, nous avons pris le village d'Acy.

Communiqué officiel

Paris, 16 Octobre.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Nous avons, au cours de la nuit, réalisé une légère progression au nord de Sissonne.

Au nord d'Asfeld, nous avons arrêté une violente contre-attaque, appuyée par une nombreuse artillerie, dans la région de Saint-Germainmont.

Au sud-ouest de Rethel, nous avons pris le village d'Acy.

Communiqué officiel

Paris, 16 Octobre.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le

sommet de nos succès militaires. Il a toujours combattu la politique pangermaniste, a été partisan de la loi de droit de suffrage égal et le programme démocratique qu'il représente actuellement était déjà le sien au début de la guerre.

La presse américaine applaudit son Président
New-York, 16 Octobre.
Toute la presse américaine new-yorkaise et des différents Etats accueille avec joie la réponse de M. Wilson à l'Allemagne.

La Tribune déclare :
Le président Wilson a prononcé une parole de commandement, non de conseil. Il a imposé son jugement à l'Allemagne. Des centaines de mille de soldats américains, dans l'intervalle, continueront à déferler en France.

La Tribune déclare :
La reddition sans conditions, telle est la réponse historique de l'Amérique.

Du Sun :
La réponse de M. Wilson signifie que la dynastie des Hohenzollern doit disparaître.

Du Boston Globe :
A bas le Kaiser en route pour Berlin, telle est la réponse de M. Wilson.

Le Président Wilson a une bonne presse en France
Paris, 16 Octobre.
Les journaux sont d'accord à approuver la réponse du président Wilson ; ils y voient la véritable sentence du juge suprême impérial et loyal condamnant le Kaiser. Ils louent l'habileté de l'homme d'Etat consommé, la logique implacable de son raisonnement, la clarté de la manœuvre allemande et retournent les arguments spécieux dont l'ennemi voulait nous circonvenir.

La réponse à l'Allemagne reflète les vues de la Grande-Bretagne
Londres, 16 Octobre.
De tous les points de l'Empire britannique des voix s'élevaient pour exprimer une approbation complète de la note adressée par M. Wilson à l'Allemagne. La presse londonienne de toutes les tendances exprime son approbation de la manière la plus franche et le président reflète les vues de la Grande-Bretagne sur toutes les questions clés.

Le parti ouvrier anglais d'accord avec M. Wilson
Londres, 16 Octobre.
Le groupe parlementaire du Congrès des Trade Unions et la Commission exécutive du parti ouvrier ont exprimé leur approbation de la réponse du président Wilson.

L'Attitude de l'Autriche
Déclarations du comte Burian
Vienne, 16 Octobre.
On mande de Vienne :

Au cours d'un discours prononcé à la Chambre des députés, le comte Burian a fait des déclarations sur la demande de paix des Empires du Centre. Il a attribué pas à des sentiments injurieux le langage de la justice internationale, mais à la note de paix de l'Autriche, en date du 4 octobre. Il ajoute :

BURIAN VEUT L'EVACUATION EN MEME TEMPS QUE L'ARMISTICE
En ce qui concerne la réponse provisoire du président Wilson à l'Allemagne, il nous souvient à nous aussi l'occasion de préparer position relativement à son second point. L'idée du président Wilson, qui est d'obtenir l'armistice et celle de l'évacuation des régions ennemies occupées sur les fronts de bataille par les Empires centraux, est tout à fait juste et rationnelle, non seulement sur des raisons politiques, mais aussi sur des raisons militaires positives.

Il s'agit donc seulement d'établir des conditions techniques pour y procéder. Il faudra un accord pour que l'armistice soit extrêmement trop optimiste que d'admettre — étant donné que nous ne sommes pas en mesure de nous retirer de l'Alsace et non entrés dans un bref délai en négociations avec les puissances de l'Entente.

Le comte Burian a alors exposé que l'œuvre de paix comme les réformes intérieures de la monarchie ne sont pas des questions qui se font en un jour. Il demandait à ceux qui seraient appelés à négocier au nom de la monarchie qu'ils prennent garde de ne pas oublier les grands intérêts de leur pays.

BURIAN D'ACCORD AVEC WILSON
Bien que ce ne puisse pas être une tâche de rendre pleinement le position sur toutes les questions qui y ont trait, nous voudrions cependant pas méconnaître de la Ligue des Nations et les questions connexes : La création de la Ligue des Nations constitue une condition préalable de tout rétablissement de la paix de justice impartiale que M. Wilson et nous désirons. Cette Ligue des Nations formera le véritable régime général, mais établie, l'essence du monde nouveau. C'est d'après elle que les divers Etats régleront leurs rapports réciproques.

POUR LA LIGUE DES NATIONS
Les changements qui se sont produits pendant la guerre dans l'appréciation de maintes questions techniques de l'antagonisme entre les puissances des divers Etats ont été très nombreux et ont acquis toujours davantage. Aussi que nous le voyons de retour à l'ancien état de choses, nous ne pouvons que nous réjouir de l'adoption de la Ligue des Nations et de son règlement de nos intérêts et du besoin de faire faire des concessions en faisant appel au sentiment d'une plus haute justice collective, purifiée par de cruels souffrances qui ont affligé presque toute l'humanité à la suite de cette guerre. L'ennemi majeur des peuples souverains avec joie au règlement de leurs relations futures d'après de tels principes.

CRUELLE ERREUR
Avec la création de la Ligue des Nations comme puissance protectrice des divers Etats, pour qu'ils se protègent eux-mêmes au point de vue international, les armements perdent toute raison d'être. Il est vrai qu'ils deviendront si utiles après que la Ligue aura d'une façon efficace pris à sa charge la défense de chacun des Etats.

Après avoir affirmé que c'était le sincère désir de la monarchie de reprendre les relations commerciales pacifiques avec toutes les nations, le comte Burian a déclaré que l'Autriche, d'accord avec l'Allemagne, adhérait à la création d'un Etat polonaise. Il a passé ensuite en revue les événements de Russie et de Roumanie. Il a conclu que tous les peuples de la monarchie avaient été mis pour assurer leur avenir et celui de l'Autriche-Hongrie.

Après avoir affirmé que c'était le sincère désir de la monarchie de reprendre les relations commerciales pacifiques avec toutes les nations, le comte Burian a déclaré que l'Autriche, d'accord avec l'Allemagne, adhérait à la création d'un Etat polonaise. Il a passé ensuite en revue les événements de Russie et de Roumanie. Il a conclu que tous les peuples de la monarchie avaient été mis pour assurer leur avenir et celui de l'Autriche-Hongrie.

La Crise en Allemagne
Les socialistes demandent l'abdication du Kaiser et du Kronprinz
Zurich, 16 Octobre.
Pour la première fois, en Allemagne, ont été faites une demande publique d'abdication du Kaiser et du Kronprinz, et un appel à la mise en accusation de personnes coupables d'avoir fait échouer les précédentes tentatives de paix.

LA FACADRE DES SCIENCES
La Grippe
Paris, 16 Octobre.
M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur, a rendu compte, hier, à l'Académie des sciences, des recherches très intéressantes poursuivies par MM. C. A. Nicolle et Lebailly, à l'Institut Pasteur de Tunis, sur l'agent de transmission de la grippe aux animaux et à l'homme.

Marseille adopte la Ville d'Arras
UNE SOMME DE 900.000 FRANCS EST AFFECTÉE A LA RECONSTITUTION
Arras, 16 Octobre.
Au cours de la commission plénière du Conseil municipal, qui a eu lieu avant-hier à l'Hôtel de Ville, le maire a soumis à ses collègues la proposition suivante, qui a été adoptée à l'unanimité :

LA GRIPPE
Le résultat de ces expériences, d'abord que le virus de la grippe est bien contenu dans les expectorations bronchiques des malades, qui sont l'agent de transmission le plus direct ; ensuite que ce virus est constitué par un microbe extrêmement petit, qui passe à travers les filtres les plus fins et qui a échappé, jusqu'ici, à l'investigation microscopique. Au surplus, ce virus de la grippe ne donne aucune réaction comme on la fait parfois, avec le microbe de Pfeiffer ou autres bacilles, qui ne sont pas, eux, la cause de la grippe, mais seulement les agents des complications de cette maladie, qui se passent à travers les filtres les plus fins et qui a échappé, jusqu'ici, à l'investigation microscopique.

Marseille et la Guerre
Morts au champ d'honneur
Paris, 16 Octobre.
Le paiement des allocations de la période de treize jours, du 14 septembre au 13 octobre 1918, aura lieu vendredi 18 octobre, de 9 à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

Marseille adopte la Ville d'Arras
UNE SOMME DE 900.000 FRANCS EST AFFECTÉE A LA RECONSTITUTION
Arras, 16 Octobre.
Au cours de la commission plénière du Conseil municipal, qui a eu lieu avant-hier à l'Hôtel de Ville, le maire a soumis à ses collègues la proposition suivante, qui a été adoptée à l'unanimité :

LA GRIPPE
Le résultat de ces expériences, d'abord que le virus de la grippe est bien contenu dans les expectorations bronchiques des malades, qui sont l'agent de transmission le plus direct ; ensuite que ce virus est constitué par un microbe extrêmement petit, qui passe à travers les filtres les plus fins et qui a échappé, jusqu'ici, à l'investigation microscopique.

Marseille et la Guerre
Morts au champ d'honneur
Paris, 16 Octobre.
Le paiement des allocations de la période de treize jours, du 14 septembre au 13 octobre 1918, aura lieu vendredi 18 octobre, de 9 à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

LES RESTRICTIONS
Le commerce de détail est informé qu'un nouveau coupon de sucre pour les militaires en permission, de la quantité de vingt-cinq grammes de sucre à l'unité, est en circulation. Ce coupon est délivré par le bureau de la distribution de sucre à Paris, 10, rue de Valenciennes, et est valable jusqu'au 31 octobre 1918.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs clients. Les personnes qui ont détaché leurs coupons à l'avance à des épiciers, risquent de ne pas recevoir leur sucre sans qu'ils puissent exercer aucun recours.

Le sucre familial
Le service préfectoral du Ravitaillement nous prie d'indiquer au public que les coupons n° 2 des cartes d'alimentation ne doivent être détachés que par les détaillants au moment de la remise par eux de la marchandise à leurs

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel Paris, 16 Octobre. Communiqué officiel de l'armée d'Orient du 15 octobre. Malgré les très mauvais temps, les forces alliées continuent à progresser vers la Serbie septentrionale.

EN ALBANIE La Prise de Durazzo par les Troupes Italiennes

Rome, 16 Octobre. Une note officielle publiée ce soir dit : Les troupes italiennes sont entrées dans Durazzo dans la matinée du 15, à 10 heures, le drapeau italien flottait sur le Konak.

EN ASIE MINEURE Communiqué anglais

Londres, 16 Octobre. Le ministre de la Guerre britannique est informé que le général arménien Andranik a harcelé les communications turques entre Iul et Erivan ; il a eu de nombreux engagements avec les Turcs.

EN PALESTINE Communiqué anglais

Londres, 16 Octobre. Communiqué de Palestine. A la suite de l'occupation de Beyrouth par les troupes britanniques, le 8 octobre, six cents soldats et soixante officiers turcs ont été faits prisonniers.

100.000 Réfugiés belges se rendent en Hollande

Amsterdam, 16 Octobre. Le correspondant à Rosendaal du Telegraaf dit que cent mille réfugiés belges se rendent en Hollande.

La Guerre sous-marine RECOMPENSES A NOS MARINS

Paris, 16 Octobre. Le ministre de la Marine vient d'accorder des témoignages de satisfaction : Au Foridon, navire américain, monté par des marins français, qui, attaqué à la torpille, le 14 juillet dernier, contraignit l'ennemi à la fuite ; au Polyphème, des Messageries Maritimes, dont l'équipage eut une conduite digne d'éloges, lors du torpillage de ce paquebot le 10 août 1918 ; enfin, au vapeur Angon, des Chargeurs Réunis, deux fois torpillé en novembre 1917, puis en juillet 1918, et chaque fois maintenu à flot.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

M. Paul Comby demande sa mise en liberté provisoire Paris, 16 Octobre. Par le fait du dessaisissement au profit de la Haute-Cour de justice du dossier Comby-Loustalot, la détention des inculpés va se prolonger pendant plusieurs mois.

L'offensive des Flandres se poursuit avec succès

LES ANGLAIS ONT PÉNÉTRÉ DANS COURTRAI La retraite allemande s'accroît entre Lille et Douai

Communiqué officiel

Paris, 16 Octobre. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Au cours de la journée, nous avons réalisé quelques progrès locaux, notamment au nord-ouest de Sissonne, où nous sommes emparés de Notre-Dame-de-Liesse et à l'ouest de Grandpré, où nous avons élargi nos gains et pris le village de Talma.

Communiqué anglais

16 Octobre (soir). Pendant la nuit d'hier, une heureuse opération locale dans la vallée de la Selle nous a permis de nous emparer du village d'Haussart et de faire plus de trois cents prisonniers.

Communiqué américain

16 Octobre, 21 heures. Dans la journée, la première armée américaine a continué ses attaques à l'est de la Meuse. Nous avons progressé dans les bois de Grand-Montagne, dont nous tenons la partie la plus élevée.

Communiqué belge

16 Octobre (soir). Le 15 octobre, malgré la tempête, les troupes belges, anglaises et françaises, sous le commandement de S. M. le roi des Belges, ont continué leurs attaques de Dixmude à l'ouest de la rive gauche de la Lys dans la direction Nord-Est jusqu'à Harlebeke. Aujourd'hui, nos troupes ont traversé la Lys entre Armentières et Menin.

La bataille LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 17 Octobre, 2 h, 15 matin. L'offensive alliée se poursuit dans les Flandres depuis le 14 octobre, que les mauvais temps persistent ne rend pas plus méritoire. Entre l'Yser et la Lys, soit sur un front d'une cinquantaine de kilomètres, une progression de plus de 60 kilomètres a été réalisée aujourd'hui.

LA CRISE TURQUE Le nouveau ministère

Bâle, 16 Octobre. On mande de Constantinople, 14 octobre : Le ministre Talaat bey a démissionné. Le nouveau ministère, qui a pris les affaires, est constitué comme suit : Grand-Vizir, ministre de la Guerre, le général Izzet pachà ; Intérieur, Fethi bey, ancien ministre à Sofia ; Marine, Réouf bey, ancien commandant de l'Hamidié pendant la guerre balkanique ; Finances, Djavid bey.

Le démembrement de l'Autriche La Croatie et la Bohême veulent proclamer leur indépendance

Bâle, 16 Octobre. On mande de Budapest à la Gazette de Francfort : Les Croates ont l'intention de proclamer, dans une déclaration solennelle, aujourd'hui, à la Chambre des Députés, l'indépendance de la Croatie et sa séparation avec la Hongrie.

Les Evénements de Russie Nouvel attentat contre Lenine

Berne, 16 Octobre. D'après le correspondant particulier du Münchener Abendzeitung à Kiev, Lenine a échappé de justesse à un nouvel attentat à Koursk. Lenine a été atteint d'un coup de revolver à l'épaule. La blessure n'est pas grave.

La Grippe aux Etats-Unis

Washington, 16 Octobre. Des mesures sévères sont prises à Washington contre l'épidémie de grippe qui a éclaté. Tous rassemblements sont interdits. Les proches parents étant seuls autorisés à assister aux funérailles.

Sur le Front italien Communiqué officiel

Rome, 16 Octobre. Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant : Sur l'ensemble du front, notre artillerie, quoique gênée par les mauvais temps, a exécuté des concentrations de feu intenses et des tirs fréquents de harcèlement sur les lignes et les arrières de l'ennemi, étendant nos défenses et dérangeant les mouvements des troupes et les charrois, principalement le long de la Piave.

LES OFFRES DE PAIX La Réponse du Président Wilson

Bâle, 16 Octobre. Les premiers extraits des commentaires des journaux américains sur la réponse du président Wilson, parvenus en Suisse, trahissent déjà la désillusion et les appréhensions allemandes.

Le Conseil fédéral allemand approuve la modification de la Constitution

Bâle, 16 Octobre. On mande de Berlin : Le Conseil fédéral a approuvé hier le projet de loi modifiant ainsi le paragraphe 2 de l'article II de la Constitution ; l'approbation du Reichstag est actuellement exigée, ce qui nécessite pour une déclaration de guerre, à moins d'une agression contre les territoires de la Confédération ou ses côtes.

Le Reichstag se réunira vendredi

Bâle, 16 Octobre. Suivant les journaux allemands, le Reichstag se réunira vendredi pour discuter la réponse du président Wilson.

Une note officielle italienne

Rome, 16 Octobre. La réponse du président Wilson est claire et catégorique, ainsi que le demandent les nécessités de la situation générale militaire et politique. Avant tout, la réponse est nettement définie par la manière de procéder à l'évacuation des territoires occupés par les empires centraux, et les conditions pour toute concession d'armistice, doivent être strictement déterminées par les techniciens militaires des puissances alliées, et non par une Commission mixte, déjouant ainsi un des principes de la réponse allemande.

Le tremblement de terre de Porto-Rico

San-Juan-de-Porto-Rico, 16 Octobre. Les deux villes de Nagayag et d'Aguaadilla ont particulièrement souffert du tremblement de terre qui a eu lieu à Porto-Rico, le 14 octobre. Le séisme a été accompagné d'un raz de marée et a provoqué des dégâts matériels considérables.

LE PRIX DE LA VIANDE

MARCHE AUX BESTIAUX DE MARSEILLE. Voici le mouvement du marché aux bestiaux d'hier, à Marseille : Bœufs du pays amenés et vendus 173, 1re qualité, 400 à 440 ; 2e qualité, 380 à 400 ; 3e qualité, 370 à 390 ; Vaches du pays amenées et vendues 88 ; 1re qualité, 400 à 420 ; 2e qualité, 380 à 400 ; 3e qualité, 360 à 380 ; Moutons de pays amenés et vendus, 4.788 ; 1re qualité, 500, 525 et 600 ; 2e qualité, 400, 400 et 525 ; 3e qualité, 502 fr.

COMMUNICATIONS

La Famille. — Ce soir, réunion générale. Dernières dispositions pour la manifestation artistique de dimanche prochain, en l'honneur des concerts de la classe 50. Excursionnistes Marseillais. — Ce soir, à 18 h. 30, au siège, séance de projections photographiques. Groupe anticlérical Le Chêne. — Dimanche, à 8 h. 25, assemblée. Congrès nationaliste des Français adhérents. Invitation aux camarades des groupes similaires. Mémoires de 1871. — Réunion générale du Conseil et des titulaires de la Médaille commémorative ayant adhéré au pétitionnement, dimanche prochain, boulevard Chave, 30 à 6 heures de 18 h. 30, à 9 h. 30 du matin. Adhésions à la cérémonie du 2 novembre. Touristes Marseillais. — Dimanche, à 3 heures, matinée avec la revue enfantine l'en fait pas.

EMPRUNT NATIONAL SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

Sont acceptées, dès à présent, en paiement des souscriptions, les obligations VILLE DE MARSEILLE 5 0/0 1909 dont le remboursement est fixé au 1er janvier 1919, sur la base de 510 francs, y compris le coupon de janvier 1919.

JOLIDENT DENTIFRICE IDEAL

ENPRUNT 4 0/0 LA BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, 59, rue Saint-Ferréol, reçoit sans frais les souscriptions.

LA BANQUE PRIVÉE

reçoit sans frais les souscriptions : A MARSEILLE : Au siège principal, 48, rue Saint-Ferréol ; au bureau des Chartreux, 27, boulevard de la Madefaine ; au bureau de la Piave, 42, place Saint-Michel ; A LA CIOTAT : A la sous-agence, 17, quai Louis-Benet.

LA BANQUE PRIVÉE

Les coupons de Bonds français échéant les 16 novembre et 16 décembre 1918 : les Bons et Obligations de la Défense nationale ; les Bons du Trésor, les titres de rente 3 1/2 amortissable ; les coupons d'emprunt émis en garantie par l'Etat russe, échus ou à échoir pendant l'année 1918.

PASTILLES MIRATION CONSTITUTION 3 fr. CHATELAIN 13 fr.

Inouï et Merveilleux

COMPLETS OU PAR-DESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES 102 fr. Rue Paradis, 22 Rue Colbert, 16 Rue St-Ferréol, 63 (Bd de la Madeleine, 37) AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

CHEZ GRUNWALDT

Le grand fourreur parisien exposera à partir du lundi, 21 octobre et jours suivants le plus joli choix de zibeline qui existe, et cela au milieu des splendides et incomparables pelletteries qui ont valu à Grunwaldt sa réputation mondiale.

Pour bien se porter il faut bien digérer



SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

Si vous digérez difficilement, si vous avez des tiraillements, des pesanteurs, des crampes, des aigreurs, des renvois, de l'oppression, c'est que votre appareil digestif ne fonctionne pas normalement. Pour reposer votre estomac, mettez-vous au régime du Phoscao et en quelques jours tous les troubles que vous éprouvez auront disparu. Non seulement le Phoscao remet en bon état les estomacs débâclés, mais il régénère le sang et fortifie le système nerveux ; c'est pourquoi les médecins en conseillent l'usage aux anémiques, aux convalescents et aux vieillards.

PHOSCAO

Le plus puissant des reconstituants Le plus parfait régulateur des fonctions digestives En vente dans toutes les pharmacies ADMINISTRATION : 9, Rue Frédéric-Bastiat, PARIS

LE NAOL DÉGRASSE VITE et BIEN TOUS MÉTAUX

REMERCIEMENTS M. Antoine Boule et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de M. Virgile BOULE. La messe de sortie de deuil a été dite dans la plus stricte intimité.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Toulon-Marseille) M. Waechter ; M. Jeanne et Marguerite Waechter expriment à leur sincère reconnaissance pour toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du cruel accident auquel a succombé M. Jean WAECHTER et prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée vendredi, 19 octobre, à 9 h. 30, à la Cathédrale de Toulon.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Aix) M. Durand, chef de musique au 55e régiment d'infanterie, et M. Durand remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fille et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée samedi, 19 octobre, à 10 heures du matin, en l'église de la Madeleine.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Marseille) Les familles Turc, Guilhaumin et Delell remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de leur fils, M. Augustin Turc, âgé de 14 ans et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu le samedi, 19 courant.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Marseille) M. Auguste Berthier, né Béraud ; M. Yvonne Berthier ; M. Georges Berthier ; M. Yves Berthier ; M. veuve Mathieu Berthier ; M. et M. Fernand Berthier ; M. veuve Béraud ; M. et M. Yvonne Béraud ; M. et M. Georges Béraud ; M. et M. Jean ; les familles Milhe, Bayol, Jean, Bélin, Paillet, Béraud ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Auguste BERTHIER industriel leur époux, père, fils, frère, beau-frère, grand-père, petit-fils, neveu et allié, décédé à Avignon, le 15 octobre, à l'âge de 29 ans. Les obsèques auront lieu le jeudi, 17 du courant, à 1 heure et demie à Avignon, et à Montoux le vendredi, 18 octobre, à 10 heures du matin. Un service de voiture aura lieu, rue Saint-Thomas-d'Aquin, pour Montoux, à 8 heures du matin, le vendredi, 18 courant. Vous êtes priés d'y assister.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Marseille) Les familles E. Terrani, veuve A. Moutte, née Raynaud, Françoise Moutte, née Amiel, Raynaud, Amiel, Laugier, Chaffard, Adolphe, Maurin, Tenefflo, Luciani, Isard, Nesme, Camaron, Mathoda, Richier, Rossette, Tizon, Corrazino, Chaban, Hubert Perron, au docteur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Claire TERRANI, née MOUTTE décédée à l'âge de 23 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures du soir, villa Claire, traversé Villeneuve, quartier Beaumont, Saint-Julien. On ne reçoit que des fleurs fraîches. Pour la signature, rue d'Italie, 36.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Marseille) Les familles Pellet et Merlin font part du décès de M. MERLIN Henriette, née PELLET, âgée de 35 ans. Les obsèques auront lieu cet après-midi, à 2 heures, chapelle La Fernelle, à Saint-Marguerite.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Marseille) Les obsèques de M. Paul GAUVIN, employé de la maison Chaux, rue Nationale, 30, auront lieu aujourd'hui jeudi, à 9 heures, rue Bonjean, 4 (angle rue Saint-Gilles).

Tribune du Travail

75 centimes la ligne, minimum 2 lignes
On demande de bonnes ouvrières et demi-ouvrières tulleuses, 9, rue Beaumont, 1er étage.

On demande un jeune homme, de 13 à 14 ans, présenté par ses parents, pour faire les courses, 28, rue de Rome, au 1er.

pour galeches (travail aux pièces), en hantise; menuisier et conducteur-chauffeur de machines à vapeur; serrurier pour circulaire à Port-de-Bouc (B-du-Rh.); chauffeur de rivets, 1 fr. 30 l'heure; frappeur, 1 fr. 50 à 1 fr. 60; femme de chambre pour ménage pour toute la journée, à l'hôtel des Voyageurs, cours Belzunce, 7.

Globéol - donne de la force
Convalescence, Neurasthénie, Tuberculose, Anémie
La cure de GLOBÉOL agit sur la force nerveuse, rend aux nerfs leur énergie, leur souplesse et leur vigueur.

GYRALDOSE - pour les soins intimes de la femme
Exigez la nouvelle forme en comprimés, très rationnelle et très pratique. L'antiseptique que toute femme doit avoir sur sa table de toilette.

REVUES à Grands Spectacles - GRAND CIRQUE DE MARSEILLE - MEME DIRECTION A PARIS: Casino de Paris et Théâtre du Vaudeville

JE GUERIS LA HERNIE
Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma Garantie DE 5.000 Francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame en sensé émanant de quelqun irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde.

LE THERMOGENE
Guérit en une nuit
RHUMES, BRONCHITES, MAUX DE GORGE, DOULEURS NEURALGIQUES, RHUMATISMES, LUMBAGOS, TORTICOLIS, POINTS DE CÔTE.

UN PLAISIR pour les MESSIEURS
est celui de se raser admirablement, sans aucun danger et en moins de cinq minutes, avec le meilleur et le plus rapide des déodorants: L'ÉLECTRIC BARBER.

On peut gagner 500.000 fr. avec DIX FRANCS
en achetant un BON A LOT PANAMA, conformément à la loi spéciale du 12 mars 1900, payable en dix ans, à partir du 1er janvier 1910.

SYPHILIS
GUERISON DEFINITIVE sans aucun danger, sans aucun traitement, sans aucun régime. Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.

CABINET GOIFFON
FOURRURES HAUTE NOUVEAUTE
Régénérations et transformations. La poudre CASSARINI guérit l'ÉPILEPSIE.

LIQUIDATION
pour cause de fin de bail - 14, Rue Broteuil, 14
OCCASION HORS-LIGNE } Chasseuses de luxe et ordinaire pour tout âge, contreforts pour dames, hommes et enfants.

COMMENT avec un paquet de CLAIRETTE de 0.25
On obtient une Boisson incomparable qui remplace le VIN
Il suffit de mettre le contenu d'un sachet dans un litre d'eau, 15 minutes avant de se mettre à table, pour obtenir une délicieuse boisson.

MALADIES SECRÈTES
Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, F.R., Trichomonas, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites, 20, rue Colbert, 20. Quinze ans d'existence. - INSTITUT SPECIAL, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interné au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. Méd. (exposit. d'hygiène).

VICES DU SANG
GUERIS par le
DEPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée
Hommes! - Femmes!

LA MAISON FRANÇAISE
IMPRESSEUR, 13, rue de la République, près cours Belzunce, avisé sa clientèle que, momentanément, elle ne fait que les petites réparations.

CONSTIPÉS
Chaque Jour un Laxatif végétal différent
GRAINS QUOTIDIENS
du docteur GREFFIER - La boîte: 2.50 (impôt compris).

Cure d'Automne
Voici les feuilles qui tombent, annonçant le mouvement descendant de la sève. C'est un fait reconnu qu'à l'AUTOMNE, tout comme au printemps, le sang, dans le corps humain, suit la même marche que la sève dans la plante.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui guérit, sans poisons ni opérations, les Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du Retour d'Âge, des Nerfs et de l'Estomac, l'Abattement, Neurasthénie, Troubles de la Circulation du Sang; Vertiges, Étourdissements, Lumbagos, Congestions, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, etc.

CONSTIPATION
Guerie Radicalement par les
GRAINS SAVONNEUX DE VICHY
Purgatif agréable et doux, agissant sans coliques ni douleurs. - L'Ét. 1.45, impôt compris. DÉPÔTS: à Marseille, Ph^{ie} BRACHAT, BEL, pharmacien, successeur, 27, rue Faidherbe-Lafayette (coin rue Lange-de-Genève); à Brignoles, Ph^{ie} BEL, à Toulon, Ph^{ie} GOLLIER Frères - EXIGER BIEN le mot SAVONNEUX.

LA SYPHILIS radicalement, définitivement guérie par le SYPHILOL
Le tube de comprimés 3 fr., contre-mandat adressé à M. le Directeur de la Pharmacie-Herboristerie du Globe, r. d'Aubagne, 34, Marseille.

AGENCE CURIEL
10^e année, 2, rue Curial, 1^{er}
BEURRE ET FROMAGE
fait 300 fr. par jour, avec tout logement. Affaire except. À enlever avec peu d'argent.

MEUBLÉ
RESTAURANT
le meilleur palet tous les frais. À enlever. RESTAURANT plein content. Recette 300 fr. par jour. Gr. facilités de pay., à pers. sérieux. 2, rue Curial, au 1^{er}

ECOULEMENTS
Guerison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN PHARMACIE DU GLOBE
34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

AJUSTEUR-OUTILLEUR tr.
démontre capable, demande de travail assuré, bon salaire. Références exigées. Etabliss. Fasco et Sauvairo, rue Chercell, 80.
AVIS Le bazar boulevard Mérentié, 72, est vendu par M^{re} Pagut, pers. désig. d. l'act. Opp. mag. de vins, rue du Progrès, 39.

COUPON GRATUIT
Dr. W.M. S. RICE, (F. 1045), (P. O. C., Box No. 5), 8 & 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

TOUT LE MONDE PRÉFÈRE LA PHOTO-MIDGET
Etude de M^{re} Louis SAVY, avoué, rue Montgrand, n° 30, Marseille.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES et volontaires en un seul lot. D'une MAISON avec grande cour, arrière-maison et diverses constructions situées à Marseille, boulevard Daddah, numéro 51.

MALADIES SECRÈTES
de la peau, des poumons, Clinique; Ph^{ie} National, 3, consultations. On ne paie que les remèdes.

Renseignements Privés
sur tout: divorces, filatures, etc. M. Lohier, 50, rue Yacop, 52 ans d'expérience de père en fils, tél. 27-02.

Service de l'habillement
Un concours restreint est ouvert à la 2^e Sous-Intendance militaire de Marseille, 9, rue Saint-Victor, pour la confection mensuelle, à partir du 1^{er} janvier 1910, de 9,000 capotes en 9 lots de 1,000.

CHAUFFEURS
p. camions, mécaniciens capables et hommes de peine demandés. Voir Viotti, hôtel National, 12, Mars. T. 64-92.

ON DESIRE acheter commerce par d. dames. Se faire inscrire ch. Ludonni, 32, rue Paradis.

BUREAU DEMANDE
centres vide en m. Stad. rue des Feuillants, 16 (eaux minérales).

ON demande mécanicien connaissant machine à coudre et à tricoter. Etab. Lambert, 95, Tr. Grignan.